

5681
115

Abbe a crick

Vicairie

Laesne lez Gand.

2 tableaux -

Bruxelles, le 25 novembre 1926.

*2 photographies
remises à la Bibliothèque*

Monsieur le Vicaire,

J'ai le regret de vous faire savoir que la Commission directrice et administrative du Musée (Section d'art ancien) a émis un avis défavorable à l'entrée dans les collections de l'Etat des 2 tableaux :
" Christ en croix, avec la Vierge, St Jean et la Madeleine ", et " Madone et enfant avec anges musiciens ", dont vous nous aviez remis les photographies.

Agréez, Monsieur le Vicaire, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur l'Abbé A. Crick

Vicaire

Laerne lez Gand.

Bruxelles, le 25 septembre 1926

Monsieur le Vicaire,

Nous soumettrons volontiers à l'examen de M. Fierens Gevaert, conservateur en chef, en ce moment absent, et des membres de la Commission directrice et administrative (section d'art ancien) les 2 photographies que vous voulez bien communiquer au Musée. Je ne crois pas cependant que ces documents soient susceptibles d'intéresser les collections de l'Etat; il s'agit là d'œuvres secondaires, au sujet desquelles il semble malaisé de formuler une attribution quelconque.

Agréez, Monsieur le Vicaire, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur,

à M. l'Abbé A. Crick
Vicaire

Laerne-lez-Gand

Lacorne-ly-Gaud, le 11 Sept. 1926

Mr. Bantus

Monsieur,

J'ai découvert, il y a quelque temps, deux tableaux dont je vous envoie les photos. L'un, peint sur bois, représentant la Madone avec l'enfant Jésus et les Anges, a été nettoyé; j'ai fait entrevoir l'autre. Comme il s'agit d'œuvres inconnues et de valeur, je me permets de vous faire part de ma découverte croyant qu'elle pourrait vous intéresser. Je n'ignore pas, d'ailleurs, votre grande compétence et le vif intérêt que vous portez aux œuvres d'art.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma respectueuse considération,

L'Abbé A. Grück

Vicaire

Lacorne-ly-Gaud